

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

0 Réclamation	contact@mupras.com
0 Prise en charge	pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel



Mutuelle de Prévoyance  
et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

2021

ACCUEIL

Declaration de Maladie

N° W19-553061 C4  
65121

Optique  Autres

Matricule : 12801 Société : Royal Air Maroc

Actif  Pensionné(e)  Autre : Benjelloun Taïbi Nekhaïd

Nom & Prénom : 05.06.1987

Date de naissance : 7 rue Mohamed Bensouda Anja

Adresse : Tél. : 06.61.97.92.22 Total des frais engagés : 828,12 DHS

Cadre réservé au Médecin : Dr. Jalil BENNAI  
SPECIALISTE EN HEMATOLOGIE  
Abdelmoumen Center Angle Bd  
Abdelmoumen et Anoual 20100 Casablanca  
Tél: 05 22 864 666 Fax: 05 22 865 938

Date de consultation : 13.01.2021

Nom et prénom du malade : Benjelloun Taïbi Yousra 4 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Rétinopathie Diabétique Tache infiltrante

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 23/03/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/2021	16		Contrôle	IN : 61111111 SPECIALISTE Abdelmoumen el-Ouardi 0522-26633030

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>JUL</i>			
<i>LABORATOIRES D'ANALYSES SCIENTIFIQUES 11-13, Rue Mme BERGER MILICA - Tél: 05 92 27 68</i>			
		<b>Enf.BENJELLOUN TOUMI Y</b>	
		Dossier : f0114021 / Date 14.01.2021	
		Total B: 18 / Dossier : 828,12DH	
		X 600B 18	

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																
<b>SOINS DENTAIRES</b> 		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
				INP : <input type="text"/>												
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>												
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>												
<b>O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES</b> 		<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b> <table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G		
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	35533411	11433553														
G																
		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>														
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														

**Dr Jalil BENNANI**  
**الدكتور جليل بناني**

SPECIALISTE EN HEMATOLOGIE  
متخصص في أمراض الدم



**ORDONNANCE**

Enfant Yanis BENJELLOUN .

( 13.01.2021 )

Sang :

Nutration fautive I bétal

Enf.BENJELLOUN TOUMI Y  
Ddn 23.08.2016 / n  
Nr dossier : 0114021 /  
pour scan en flot ordonnance

LABORATOIRES D'APPLICATIONS  
SCIENTIFIQUES  
11 - 13, Rue Hocine BEN ALI  
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

LABORATOIRES D'APPLICATIONS  
SCIENTIFIQUES  
11 - 13, Rue Hocine BEN ALI  
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

**Dr. Jalil BENNANI**  
SPECIALISTE EN HEMATOLOGIE  
Abdelmoumen Center Anoual 5ème étage  
Abdelmoumen Center Anoual 20100 CASABLANCA  
Tél : 0522 864 666 Fax : 0522 865 938

Biologiste responsable : François CORNU	Biologistes médicaux :			
JC. AZOULAY	A. EBEL	A. MARCILLY	A. PETIT	S. TAPIA
Y. BOUAMRA	D. ENGERAND	N. MEKNACHE	I. PETIT	JM. VANDERNOTTE
C. BOURDIN	A. FORCE	M. NAUD	B. QUILICHINI	
C. BOUZ	L. GUIS	X. NAUDOT	L. RAYMOND	
E. CART-TANNEUR	H. HAJJI	M. NOUCHY	O. ROUALDES	
C. COIGNARD	V. JACOMO	A. OVIZE	C. SAULT	
N. COUPRIE	V. LE	G. PANTEIX	B. SCHUBERT	
H. DESSUANT	L. LEFLEM	L. PELLEGRINA	D. SCIORTINO	
L. DRUART	A. LIQUIER	G. PERAZZA	L. STROMPF	

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20645 46960-15.01.21

Enregistré le 15 Janvier 2021, à 14h46

Édité le 19 Janvier 2021, à 13h56:

Demandé par le LAB D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

Drs TOUIMI BENJELLOUN-TAHIRI, 11-13 rue Hocine Ben Ali, 21000

CASABLANCA-MAROC

Transmis par : LAB D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

Références : f0114021 f0114021

MA029 - C - 2064546960

LAB D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

Drs TOUIMI BENJELLOUN-TAHIRI

11-13 Rue Hocine Ben Ali

21000 CASABLANCA-MAROC (F)

### Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : **Enfant (M) BENJELLOUN TOUIMI, YANIS**

Né le 23 Aout 2016, âgé de 4 ans

Prélèvement du 14 Janvier 2021 à 11h32



ACCREDITATION  
N° 8-1100  
Liste des sites accrédités  
et portée disponibles sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

### GENETIQUE MOLECULAIRE

#### ■ Polymorphisme Leiden 1691G>A du facteur V #

##### Mutation p.Arg506Gln à l'état hétérozygote

Technique : Discrimination allélique par PCR en temps réel (chimie Taqman sur ABI PRISM 7500).

La plupart des anomalies dépistées sont présentes à l'état hétérozygote multipliant le risque thrombotique par un facteur de 2 à 10 alors que chez les sujets homozygotes ce risque est multiplié par un facteur compris entre 50 et 100.

Les risques relatifs énoncés ci-dessus ne sont valables qu'en cas d'anomalie isolée et augmentent en cas d'association à d'autres facteurs de risques thrombotique.

A noter qu'en cas d'absence de mutation et d'absence d'anomalie biologique clairement identifiée, les antécédents personnels et familiaux confèrent à eux seuls un facteur de risque et doivent être pris en compte au cas par cas selon le contexte.

Les recommandations professionnelles concernant la prescription de facteurs biologiques de risque dans le cadre de la maladie thromboembolique veineuse sont publiées dans le journal STV, Vol 21, oct 2009.

**Nous vous rappelons que ces résultats ne peuvent être transmis aux patients que par le médecin prescripteur, seul habilité à les communiquer conformément à la Loi n° 2008-321 du 4 avril 2008 – article R.1131-19. Cette mesure générale est obligatoire pour ce type d'examen et elle n'est aucunement liée au résultat.**

Interlocuteur : Dr Nouchy, Dr Couprise, Dr Raymond : 04 72 80 25 77 – Réalisé par Biomnis LYON – Validé par : Dr Nicole COUPRIE

F. CORNU  
François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.

# COUDON

## LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste  
Docteur d'Etat en Pharmacie  
Professeur Agrégé de Biochimie  
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste  
de la Faculté de Paris VI  
Ancien Maître-Assistant  
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biogiste  
de l'Université Libre  
de Bruxelles

Membres  International

## FACTURE

Numéro f0114021

N° Matricule:

Analyses du 14.01.2021

Prescrit par : Dr BENNANI Jalil

Enfant BENJELLOUN TOUIMI Yanis  
RES MASUREL 7 ETG APP 24 ANG  
YACOUB MANSOUR ET RUE SOCRATE  
CASABLANCA

Le 14 Janvier 2021

XFVL PDS1

<b>TOTAL des B .....</b>	<b>18</b>
TOTAL Analyses transmises...:	804,00 DH
<b>TOTAL Facture</b>	<b>828,12 DH</b>
Part à la charge du patient : 100%	828,12 DH
<b>Net à payer</b>	<b>828,12 DH</b>

PAYE

